

Nombre de couples de même sexe en augmentation

Les données du recensement sur les couples de même sexe et les couples de sexe opposé se rapportent aux couples qui vivent ensemble. Elles ne sont pas représentatives de l'orientation sexuelle. Afin de protéger le caractère confidentiel des réponses, on applique une méthode aux données qui consiste à arrondir de façon aléatoire. Par conséquent, les valeurs totales peuvent ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles.

- Les couples de même sexe vivant en union libre ont été comptabilisés pour la première fois lors du Recensement de 2001. En juillet 2005, le mariage entre conjoints de même sexe est devenu légal partout au Canada, et dans chacun des recensements subséquents (c'est-à-dire 2006, 2011 et 2016), les couples de même sexe mariés et en union libre ont été dénombrés.
- Le nombre de couples de même sexe au Nouveau-Brunswick a considérablement augmenté au fil du temps. Entre 2006 et 2016, ce nombre a augmenté de 85,2 %. À titre de comparaison, le nombre de couples de sexe opposé a augmenté de 2,1 % au cours de cette période de 10 ans. Au Canada, le nombre de couples de même sexe a augmenté de 60,7 % durant cette période, contre 9,6 % pour les couples de sexe opposé.
- Le Recensement de 2016 a dénombré 1 435 couples de même sexe au Nouveau-Brunswick, soit 0,8 % de tous les couples. Sur ce nombre, 535 étaient mariés et 900 vivaient en union libre.
- Il y avait plus de couples de même sexe composés de femmes (57,7 %) que de couples de même sexe composés d'hommes (42,3 %) dans la province en 2016. C'est le contraire qui prévalait au Canada, puisque le pays comptait légèrement plus de couples de même sexe composés d'hommes (51,9 %) que ceux composés de femmes (48,1 %).

